

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Campagne 2017 et actualité 2018

LES GARANTIES SANITAIRES

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p>ACCREDITATION COFRAC FRGDS AUVERGNE</p> <p>Gestion des prophylaxies bovines : brucellose, leucose, tuberculose</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2010 - Etats généraux du Sanitaire - Régionalisation - Réglementation Européenne - Délégrant(Etat)/Délégataire (FRGDS = OVS) - 2014/15/16 - Groupes de travail nationaux GDS-DGAL → Référentiel national - 2014/15/16 - Organisation régionale <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 Directeur référent (P. GRANGÉ - GDS 03) ▪ 1 Animatrice régionale (embauche 04/15) - Responsable qualité (M. COULON) ▪ 1 Référent technique (Ch. LAMARQUE GDS 03 puis D. PICARD GDS 63 en 2017) et 1 référent technique suppléant (Ch LAMARQUE) ▪ 4 Correspondants techniques (D. PICARD pour le GDS 63) - Evolutions de l'outil informatique SIGAL - Conventions avec les vétérinaires et les laboratoires - Site internet régional – accréditation - Mémento Prophylaxies-Eleveurs + Vétérinaires 63 - 11/06/2015 - 1^{er} Audit croisé (GDS Bretagne) - 28/01/2016 - 2^{ème} Audit croisé (GDS Bretagne) - 15/05/2017 - 3^{ème} Audit croisé (GDS Rhône Alpes) - 21 et 22/06/2016 - Audit COFRAC - 29/09/17 – Audit COFRAC – Surveillance S1 - 15/05/2018 - 4^{ème} Audit croisé (GDS Centre) 	<p>Accréditation de la FRGDS Auvergne sans écart le 01/12/2016</p> <p>Audit de surveillance S1 sans écart le 29/09/2017</p>
<p>GESTION DE LA PROPHYLAXIE BRUCELLOSE OVINE ET CAPRINE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mission déléguée au GDS depuis la campagne 2015-2016 	

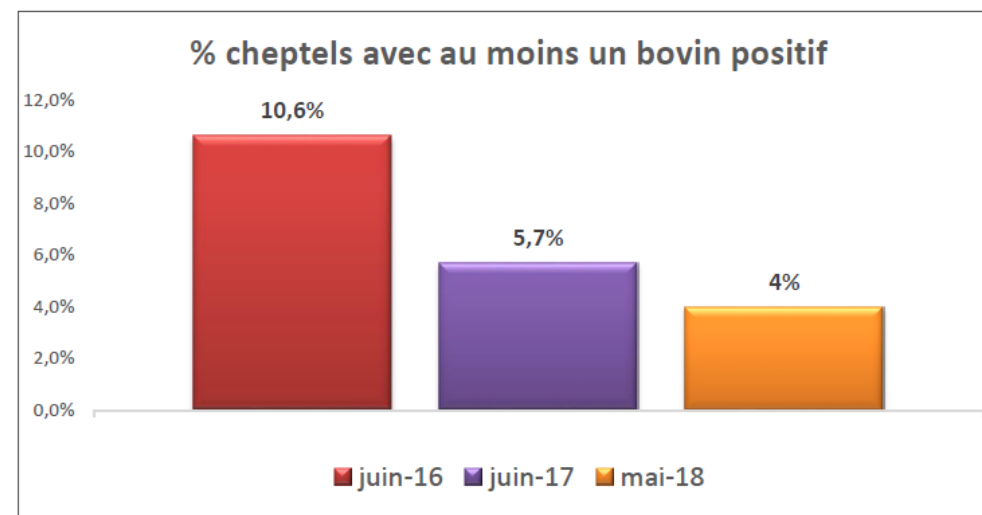
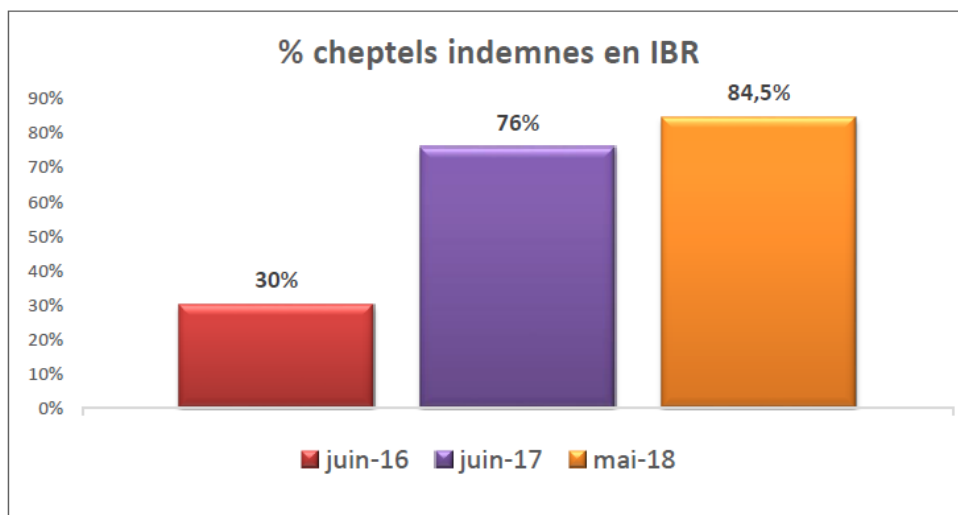
ARRÊTE MINISTERIEL IBR du 31/05/2016
Entrée en vigueur le 01/07/2016
(En pratique à partir du 01/11/2016)

- Objectifs :

- Eradiquer l'IBR.
- Obtenir la reconnaissance européenne du programme de lutte français.

- Mesures :

- **Généralisation de l'attribution d'un statut à tous les troupeaux vis-à-vis de l'IBR**
- **Troupeaux en cours d'assainissement ou non conforme : prophylaxie sur les bovins ≥ 12 mois**
(hors dérogation jusqu'au 31/12/17).
- **Achat pension : analyses 15 à 30 jours après livraison**
- **Vente issue d'un troupeau non indemne : dépistage supplémentaire dans les 15 jours avant départ**
- **Marquage des bovins positifs sur l'ASDA (vignette autocollante « Positifs IBR »)**
- **Sortie des bovins positifs uniquement vers l'abattoir ou l'engraissement en bâtiment fermé**
Un bovin introduit s'avérant positif doit être éliminé immédiatement vers l'abattoir ou l'engraissement en bâtiment fermé
- **Séparation des circuits (infecté/non infecté) pour le transport, les rassemblements, les estives...**
- **Procédure estive collective Puy-de-Dôme :**
 - Interdiction de monter en estive collective des bovins positifs, même vaccinés
 - Estives collectives avec uniquement des cheptels indemnes
→ pas de contrôles au retour
 - Estives collectives avec uniquement des cheptels non indemnes
→ contrôles au retour
 - **Estives collectives avec cheptels indemnes et non indemnes : suspension du statut indemne sur tous les bovins du cheptel durant toute la période d'estive jusqu'aux contrôles au retour.**
 - Ventes durant l'estive : bovins vendus sans mention IBR
 - Concours durant l'estive : impossibilité de participer à un rassemblement exigeant le statut indemne.

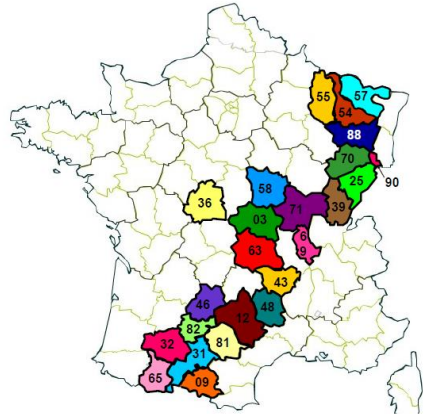


	Campagne 2015-2016		Campagne 2016-2017		Campagne 2017-2018	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total cheptels	3928		3711		3671	
Cheptels indemnes	1185	30,2%	2823	76%	3101	84,5%
Cheptels en cours de qualification	11	0,2%	352	9,5%	185	5%
Cheptels en cours d'assainissement sans positifs			294	8%	191	5,2%
Cheptels en cours d'assainissement avec positifs	418	10,6%	213	5,7%	145	4%
Cheptels en cours de gestion			24	0,7%	11	0,3%
Cheptels suspendus					16	0,4%
Cheptels non conformes			5	0,1%	22	0,6%
Cheptels avec bovins positifs/Nombre de bovins	418 (5601 bvs)	10,6%	213 (3603 bvs)	5,7%	145 (2909 bvs)	4%
1 ou 2 positifs			84 (106 bvs)	39,4%	53 (71 bvs)	36,5%
> 2 positifs			129 (3497 bvs)	60,6%	92 (2838 bvs)	63,4%
[3-10 positifs]			58 (327 bvs)	45%	37 (191 bvs)	25,5%
[11-50 positifs]			48 (1023 bvs)	37%	39 (1017 bvs)	26,9%
[> 50 positifs]			23 (2147 bvs)	18%	16 (1630 bvs)	11%

LES PLANS DE LUTTE ET DE PRÉVENTION

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p>PLAN DE MAÎTRISE DE LA BVD DEPISTAGE DES IPI SUR BOUCLE AURICULAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Boucles auriculaires = nouvel outil proposé depuis début 2015 - Dépistage réalisé par l'éleveur sur les veaux nouveaux nés <ul style="list-style-type: none"> - dans le cadre du plan de maîtrise - dans un cadre volontaire - Boucle identification homologuée TST BVD disponible depuis juillet 2016. 	<p>Plans de maîtrise : 101 en cours 32 nouveaux</p> <p>Boucles 2017 - 123 exploitations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 73 en plan de maîtrise - 50 en dépistage volontaire - 3671 boucles commandées dont 3109 via l'EDE avec boucles IPG - 3301 analyses dont 118 positives
<p>PLAN DE MAÎTRISE PARATUBERCULOSE</p>		<ul style="list-style-type: none"> - 1 élevage en suivi
<p>PLAN DE MAÎTRISE DE LA BESNOITIOSE Nouveau – Octobre 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation GDS 03 en 2016 - Pr ALZIEUX - Journée GTV Auvergne – 26 janvier 2017 - Plan national de maîtrise + aides FMGDS - Juin 2017 - Convention GDS 63 + Aides GDS et FMGDS - Octobre 2017 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 plan
<p>AUDITS D'ELEVAGE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Embauche de Claire CAZALI, ingénieure agronome spécialisée en alimentation le 01/09/15 (en remplacement de Jessica EBLE) Formation complémentaire intensive en médecine de troupeau - Objectif : Synergie Agronome/Vétérinaire - Conseil et recommandations/Amélioration des pratiques d'élevage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plans BVD – Paratuberculose ▪ Audits bovins ▪ Conseil en alimentation - Embauche d'Agnès GUILLAUME, ingénieure agronome le 01/02/17 (en remplacement de Lucille LAGE) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan Besnoitiose ▪ Audits ovins – caprins ▪ Suppléance appui technique bovins 	<ul style="list-style-type: none"> - 13 audits bovins - 1 audit ovins - 1 audit caprins

FORMATION CONTINUE DES ELEVEURS

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p>FORMATIONS GDS-5mVet-Vétérinaires Bovins Programme 2016-2017 et 2017-2018</p>	<p>Equilibre du sol, des prairies, des fourrages, et santé des bovins Intervenants : Pierre Emmanuel RADIGUE et Chantal PHILIPPE-5mVet Organisation : Claire CAZALI – Juana GARZO Module 1 - 2016-2017 - 5 formations théoriques du 14 au 18 novembre 2016 - 5 formations pratiques du 27 au 31 mars 2017 Module 2 - 2017-2018 - Journée technique vétérinaires-techniciens le 5 mars 2018 - Aubière - 3 formations du 7 au 9 mars 2018 - 3 formations du 4 au 6 avril 2018 - + Module 1 - 2018 à Besse les 6 mars et 3 avril 2018 en partenariat avec l'Interprofession Saint Nectaire. Depuis 2008 : 153 formations éleveurs de bovins – 1800 participants</p>	<p>28 participants 25 participants 19 participants 13 + 8 participants</p>
<p>FORMATIONS GDS-5mVet-Vétérinaires Ovins - Caprins Programme 2017-2018</p>	<p>Tarissement et santé du jeune Intervenant : Pierre Emmanuel RADIGUE - 5mVet Organisation : Agnès GUILLAUME - 1 formation caprine le 1^{er} février 2018 - 1 formation ovine le 2 février 2018</p>	<p>17 participants 27 participants</p>
<p>ANIMATION DU RESEAU GDS-5mVet Christophe Ayrat</p>	<p>- 15 départements actifs en 2017-2018 (24 engagés dans la démarche) - 138 formations sur la campagne 2017-2018 - 914 formations depuis novembre 2008</p> <p>Un réseau en constante expansion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aveyron et Tarn en 2015-2016 - Gers et Tarn et Garonne en 2016-2017 - Ariège et Lozère en 2017-2018 	 <p>The map shows 15 numbered and color-coded departments in France: 32, 36, 46, 48, 63, 65, 68, 71, 73, 77, 81, 82, 84, 88, and 90.</p>

LA BOITE A OUTILS

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p>BOVINS – OVINS – CAPRINS</p> <p>BOVINS</p> <p>OVINS – CAPRINS</p> <p>PORCINS</p> <p>POISSONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aides au diagnostic <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pack Avortements - Protocole national OSCAR ▪ Pack Parasitisme sérologies individuelles grande douve + typage coccidies + dosage pepsinogène sérique (bovins) ▪ Pack Immunité ▪ Pack Bactériologie - Antibiogramme ▪ Pack Eau ▪ Autopsies à TERANA 63 - Collecte des déchets de soins vétérinaires (GESTION DECHET PRO) - Aides à la désinfection des bâtiments - Aides au contrôle d’ambiance des bâtiments - Bilan Sanitaire d’Elevage prérempli (BSE) } Outils de pilotage - Bilan OMAR - Mortalité des bovins } du cheptel - Kit introduction 5 maladies IBR/BVD/Paratuberculose/Besnoitiose/Néosporose - Nouveau billet de garantie conventionnelle - Aides au diagnostic (GDS + Conseil départemental) <ul style="list-style-type: none"> ▪ IBR prophylaxie (sang et lait) + recontrôles ▪ BVD - dépistage des IPI (plan de maîtrise, introductions, boucles) ▪ Paratuberculose (plan, garantie) ▪ Besnoitiose (plan) ▪ Audits ▪ Ramassage en ferme des cadavres pour autopsie à TERANA 63 - Analyses prophylaxie brucellose - Analyses achats mâles - Plan gale - Echographies ovines - Tremblante - Bac d’équarrissage - Analyses prophylaxie SDRP - Visites sanitaires Dr A. LAUTRAITE + frais d’envoi des prélèvements 	<p>Janvier 2018</p> <p>Novembre 2017</p> <p>1678 éleveurs engagés</p> <p>Envoyés aux éleveurs tous les ans en octobre</p> <p>Novembre 2017</p> <p>Novembre 2017</p> <p>Novembre 2017</p>

MUTUALISME ET AIDES

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p style="text-align: center;">CAISSE D'ENTRAIDE DU GDS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Caisse d'entraide bovine - Caisse d'entraide ovine - Caisse d'entraide caprine - Caisse d'entraide porcine - Caisse d'entraide aquacole 	<p><u>Montants utilisés 2017 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 96 429 € - 6 613 € - 1 061 € - 999 € - 475 €
<p style="text-align: center;">AIDES CONSEIL DEPARTEMENTAL Evolutions - Loi NOTRe</p> <p><i>Jusqu'en 2014 : déduction des aides du CD directement sur les factures d'analyses. Depuis 2015, remboursement en début d'année N+1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 300 000 euros d'aides au Sanitaire - Loi NOTRe → évolution à partir de 2015 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Conditions d'obtention</u> <ul style="list-style-type: none"> - Eleveur professionnel du 63 - Adhérent GDS - Demande annuelle auprès du GDS (Formulaire + RIB) ▪ <u>Conditions de remboursement</u> <ul style="list-style-type: none"> - CD attribue l'aide globale sur l'année précédente par virement (versement si montant global ≥ 10 €) réalisé en début d'année suivante. 	<p><u>Montants utilisés : 299 126 euros</u></p>

EVOLUTION DES PRISES EN CHARGE SUR LES DOSSIERS GDS - CONSEIL DEPARTEMENTAL

PARTICIPATIONS	Jusqu'en 2014		2015		2016		2017	
	GDS	Conseil général	GDS	Conseil Départ.	GDS	Conseil Départ.	GDS	Conseil Départ.
		Tout éleveur		Adhérent GDS		Adhérent GDS		Adhérent GDS
Prophylaxie IBR								Jusqu'à 100 % en fonct. de l'env. restante
Sang	33%	33%	/	66%	/	66%	/	
Lait	50%	50%	100%	/	IDEM		IDEM	
Prophylaxie Ovins-Caprins								
Ovins	50%	50%	/	100 %	IDEM		IDEM	
Caprins	12%	50%	/	100 %	IDEM		IDEM	
BVD								
Plan de maîtrise	33%	33%	/	66 %	/	50 %	/	70 %
Contrôle introductions	/	100%	IDEM		IDEM		IDEM	
Boucles hors plan	/	/	2 €/analyse	/	IDEM		IDEM	
Paratuberculose								
Plan de maîtrise	33%	33%	/	66 %	/	50 %	/	70 %
Garantie de cheptel	33%	33%	/	66 %	/	50 %	/	70 %
Besnoitiose								
Plan de maîtrise							70 %	/
Avortements	33%	33%	66 %	/	IDEM		IDEM	
Pack Bactério-Antibiogramme								
Tout prélèvement et autopsies	/	80%	80 %	/	IDEM		IDEM	
Autopsies à TERANA63								
Collecte cadavres	/	80%	80 %	/	IDEM		IDEM	
Autopsies	/	80%	80 %	/	IDEM		IDEM	
Collecte déchets de soins	46 % kits suiv.	46 % 1er kit	46 % 1er kit	/	IDEM		IDEM	

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p style="text-align: center;">FMSE (national) Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Objectif</u> : indemniser les éleveurs de ruminants des préjudices provoqués par les maladies animales (1^{ère} et 2^{ème} catégories) - Créé et administré par des agriculteurs - 1 section commune à tous les agriculteurs financée par un prélèvement MSA de 20 €/an - 1 section spécialisée pour chaque secteur de production (ex : section ruminants – cotisation collectée par les GDS et reversée au FMSE) - Dossiers instruits par les GDS/section ruminants - Programme tuberculose Eleveurs confrontés à des blocages <ul style="list-style-type: none"> ▪ Liens épidémiologiques ▪ Suspicion (intradermo positive ou lésion d’abattoir) - Programme FCO – Instruction des dossiers en 2016 Blocages en périmètre interdit de septembre à fin octobre 2015. Coût d’immobilisation des broutards et surcoût d’engraissement des veaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 dossiers 2015 - 3 dossiers 2016 - 3 dossiers 2017 - Dossiers initialement éligibles = 932 <ul style="list-style-type: none"> - FMSE (Périmètre interdit) = 872 - Etat (Zone réglementée) = 60 - Dossiers saisis = 636 <ul style="list-style-type: none"> - FMSE = 599 dont 2 ovins - Etat = 37

**Cellule départementale préventive
« Eleveurs et cheptels en difficulté »
16 novembre 2017**

La réunion du 16 novembre 2017 réunissait l'ensemble des structures : DDPP - GDS - EDE - Chambre d'Agriculture - MSA - Solidarité Paysans - GTV - Ordre des vétérinaires - Syndicalisme (FNSEA - JA - Confédération Paysanne - Coordination Rurale) afin de mettre en place une cellule départementale opérationnelle pour aider les éleveurs et leurs cheptels en difficulté.

L'instruction technique émise par la DGAL (DGAL/SDSPA/2017-734) le 12 septembre 2017 complète l'ordre de méthode DGAL/SDSPA/2015-593 du 10/07/2015 et précise les modalités de la mise en place de cette cellule qui comprend :

Un volet en situation d'urgence déjà existant, piloté par l'Etat, permettant de réunir ou d'informer les différents acteurs, pour définir un plan d'action individualisé dans les situations fortement dégradées

La mise en place d'un volet préventif (cellule préventive) afin de détecter de manière précoce les éleveurs en difficulté économique ou sociale, et intervenir en amont pour trouver une solution favorable à l'éleveur et à ses animaux.

L'ensemble des participants se sont accordés pour que le GD anime cette cellule préventive.

La cellule préventive est à l'écoute des éleveurs en difficulté, centralise les informations disponibles sur ces élevages dans le respect de la confidentialité, et propose des mesures d'accompagnement adaptées en s'appuyant sur les compétences des différentes structures partenaires.

L'INFORMATION SANITAIRE

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p>SITE INTERNET DU GDS 63 www.gds63.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actualité quotidienne FCO assurée jusqu'en décembre 2015 - Piratage du site en janvier 2015. Maintien de la rubrique «Actualités». - Restructuration totale du site, à nouveau opérationnel à partir de juin 2016. 	<p>Objectif : le site doit devenir l'outil central de notre communication.</p>
<p>GDS Infos 63</p> <p>Nouveaux services : Newsletters – SMS</p>		<ul style="list-style-type: none"> - 2 numéros en 2017 - 1^{ère} utilisation pour les formations de novembre 2016
<p>SUIVI ET SURVEILLANCE FAUNE SAUVAGE</p>	<p style="text-align: center;">Travail collectif DDPP/GDS/FDC/TERANA/Vétérinaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2013-2014 <ul style="list-style-type: none"> ▪ IBR/BVD (chevreuils-cerfs) ▪ Border disease (mouflons) ▪ Brucellose porcine, Aujeszky, SDRP (Sangliers) ▪ + Plan national Sylvatub (surveillance tuberculose) ▪ + Trichine ▪ + SAGIR - 2014 - 2015 <ul style="list-style-type: none"> ▪ IBR/BVD (chevreuils) ▪ Border disease (mouflons) ▪ + Sylvatub + SAGIR + Trichine - 2015 – 2016 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Border disease (mouflons) ▪ + Sylvatub + SAGIR + Trichine - 2016 – 2017 <ul style="list-style-type: none"> ▪ FCO (cerfs) 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats négatifs dans toutes les - maladies sauf 9 % de prévalence en brucellose porcine (= situation nationale). - Ces résultats démontrent que les cervidés et les mouflons ne représentent pas une source importante de contamination des ruminants domestiques en matière d'IBR/BVD/BD. <p>Ces résultats permettent de recentrer le discours sanitaire sur les fondamentaux en terme de contaminations que sont les introductions d'animaux porteurs ainsi que sur le risque de voisinage, et d'insister sur toutes les mesures de prévention lors des introductions = analyses et isolement jusqu'aux résultats.</p>

ASSUJETTISSEMENT A LA TVA DU GDS EN 2017

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p>ASSUJETTISSEMENT A LA TVA DU GDS A partir du 1^{er} janvier 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cotisations départementales assujetties à la TVA - Récupération de la TVA par le GDS sur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Achats – Fournitures – Matériel... ▪ Travaux sur le bâtiment acheté ▪ Intervenants extérieurs (formateurs, consultants...) ▪ Mise à disposition de personnel (EDE/dossiers ASDA-informatique...) - Récupération de la TVA par les éleveurs : Ex : vente des boucles BVD par le GDS 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif : économies pour le GDS - Adaptation de la gestion comptable. - Accompagnement par notre nouveau cabinet d'expertise comptable ORECA.

BILAN DÉMÉNAGEMENT DU GDS

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p>DÉMÉNAGEMENT DU GDS Le 4 novembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Antérieurement GDS locataire de la Chambre départementale d'agriculture <ul style="list-style-type: none"> ▪ 280 m2 ▪ 56 000 € en 2015 (loyer + charges) - Achat de locaux propres au GDS Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre propriétaire à terme et faire réaliser des économies aux éleveurs ▪ Avoir davantage de place (stockage) pour créer la filiale de services FARAGO Allier – Puy-de-Dôme - Décision unanime (sauf 1 abstention) du Conseil d'Administration du GDS le 12/12/2014 en faveur de l'achat de locaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emprunt = 550 000 € sur 15 ans dont 150 000 € de travaux ▪ 460 m2 ▪ 50 412 € en 2017 (loyer + charges) 	<p>Nouvelles coordonnées : 136 avenue de Cournon BP 40031 63171 AUBIERE Cedex Tél. 04.44.44.76.30 E.mail : gds63@wanadoo.fr www.gds63.com</p>

FILIALE FARAGO ALLIER – PUY-DE-DÔME

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p>FILIALE FARAGO ALLIER – PUY-DE-DÔME (Filiale des 2 GDS 03-63)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les GDS de l'Allier et du Puy-de-Dôme ont créé leur filiale FARAGO Allier – Puy-de-Dôme, adhérente au réseau national des filiales de GDS : FARAGO France - spécialiste de l'hygiène et de la lutte contre les nuisibles auprès d'une clientèle variée : agriculteurs, particuliers, artisans, entreprises et collectivités publiques. - Lancement de l'activité le 1^{er} juillet 2016 - Domaines d'activité 4D <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dératissage ▪ Désinfection ▪ Désinsectisation ▪ Détaupisation - 1 responsable technico commerciale Julie GODARD - 3 techniciens hygiène dont Michel MONTEIL embauché le 01/09/2016 pour travailler plus spécifiquement dans le 63. <p>Participation au programme de lutte collective contre les taupes avec FNSEA 63 et FREDON</p>	<p>Automne 2017</p>